



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 18 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Néonicotinoïdes : le report de toute nouvelle interdiction à 2018 permettra une évaluation préalable des alternatives comme le souhaitait Stéphane LE FOLL

—

Stéphane LE FOLL salue le rejet par l'Assemblée nationale de l'interdiction brutale au 1^{er} janvier 2017 de l'ensemble des insecticides néonicotinoïdes. L'urgence, est désormais l'évaluation des solutions de substitution au regard de leur efficacité pour la lutte contre les ravageurs et de leurs impacts sur la santé et l'environnement et, en particulier, sur les abeilles.

Comme il s'y était engagé, Stéphane LE FOLL a saisi dès aujourd'hui l'ANSES à cet effet. L'ANSES, autorité de délivrance des autorisations de mise sur le marché des produits phytosanitaires, sera ainsi en mesure de prendre les décisions qui s'imposent. Sur la base de cet avis, la France saisira la Commission européenne afin que les restrictions éventuelles puissent s'appliquer dans l'ensemble de l'Union européenne.


En outre, Stéphane Le FOLL annonce que la France s'opposera au niveau européen les 22 et 23 mars prochains à la demande de l'Allemagne soutenue par l'Autriche d'augmenter les limites maximales de résidus de thiaclopride autorisées dans les miels. En effet, ce pays qui n'autorise pas l'usage de semences enrobées de néonicotinoïdes pour le colza, comme la France d'ailleurs, permet deux applications de néonicotinoïdes pendant la floraison contre une seule autorisée en France. En conséquence, les apiculteurs allemands sont confrontés à une impossibilité de respecter la norme actuelle alors que celle-ci est respectée pour les miels produits en France.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture